

## Compte rendu de la réunion commission de dressage

Le 6/11/12

Présents : C.RIVIERE/ B.BABIN / V.FREY/ E.DE LA BURGADE/ A.DE ROOSE/J.ARBOUSSET/P.ROCH/M.PALUN/F.DAVID/C.DELAIGLE

Excusés : O.CHAPUIS/ M.THIOLLIER/T.CHARLOIS

Ouverture de la séance à 20h.

1-Composition de la commission : Franck a demandé à 3 personnes de rejoindre la commission : Berengère Babin, Manfred Thiollier et Thierry Charlois. Il va contacter les membres qui ne viennent pas aux réunions pour voir s'ils souhaitent continuer leur mandat ou bien laisser leur place.

2 –Budget : présentation de la situation financière de la commission : le libellé des postes n'est pas très clair ; il faudrait préciser la ventilation afin qu'on sache les postes précis (jury, formation, récompenses...) et les personnes exactes. Il faut rappeler que le CRE rembourse uniquement les frais de déplacement des juges du CRE Provence ou des départements limitrophes, les repas et hébergements restant à la charge de l'organisateur. Des repas de juges ont été remboursés par erreur et vont être rectifiés.

Toute l'enveloppe a été dépensée. Pour 2013 il est prévu le même budget prévisionnel sous réserve de l'acceptation par le prochain C.A. (année électorale).

3 -Grand régional : le règlement reste inchangé. Les concours candidats à la labellisation GR ont été validés :

- Tarascon 15-17/03
- Carpiagne 29-31/03
- Aix 10-12/05
- Les Cèdres 25-26/05
- Pastré 14-16/06 dernière étape du GR , après discussion il est demandé de prévoir les reprises GP le dimanche matin avec une remise des prix vers midi afin d'éviter les embouteillages de retour le dimanche après midi.

Le problème de calendrier entre Carpiagne et Nice est résolu car le concours de Nice est déplacé.

Il faut rappeler aux organisateurs des étapes du GR qu'ils doivent :

- Chercher leurs juges au plus tôt.
- Afficher le règlement du GR.
- Faire la remise des prix du GR tout de suite après celle de l'épreuve.
- Lors de la programmation au B.O. , mettre un lien internet avec le règlement (site du CRE) afin de faciliter la compréhension et la connaissance du grand régional.

Pour les récompenses, cette année il est prévu 5 prix en D et C et 3 prix en B et élite ; d'autre part il reste beaucoup de récompenses du championnat PACA qui serviront pour l'étape finale du GR (rappel : les récompenses des classements d'étapes sont financées par l'union équestre PACA et celles du classement final sont financées par le CRE Provence).

4 – Championnat PACA : bilan 2012 : malgré les problèmes de lieu et de dates suite aux soucis rencontrés avec Apt, et donc l'organisation tardive à Nice, le bilan est plutôt positif avec un nombre d'engagés néanmoins un peu inférieur aux autres années.

Les dysfonctionnements :

- La communication : affichage insuffisant : horaires des remises de prix, apéritif,...
- Les bénévoles : il faut absolument rappeler à l'organisateur que celui ci organise un concours normal (juges, secrétaires, lapins, lettres, affichage, compta...) .Les bénévoles CRE du championnat ne doivent s'occuper que du championnat (remise des prix, organisation des récompenses) et non pas gérer des aspects de l'organisation générale du concours.
- Situation financière : le solde apparait négatif (environ 500€) mais il reste beaucoup de cadeaux. Il apparait également quelques erreurs dans la facturation (repas par ex). Philippe Roch va contacter JC Comet à ce propos. Le bilan financier est donc à suivre...

5 – Formation des juges : Christel s'occupe avec Caroline de la logistique du suivi des juges (mise à jour des listes, formation, organisation des tests...) Jacques s'occupe de la partie technique. Il souhaiterait pouvoir faire appel à un autre formateur extérieur par ex Alain Francqueville : Franck doit contacter ce dernier pour voir dans quelle mesure cela est possible (de même le couplage de la formation juges avec un stage de détection le lendemain ??).

L'idéal serait de faire une formation sur 2 jours (WE). 1 jour pour les juges débutants et N4 et 1 jour pour les N3 et N4 voulant passer N3. Il faudrait prévoir cette session en décembre si possible.

Toujours peu de candidats et souvent ils abandonnent en route devant les difficultés du parcours : notamment être sorti en compétition ce qui n'est pas le cas de la majorité des candidats. Christel soulève aussi la difficulté à passer N2 (tests sur 15 cavaliers sur une A6...).

Doivent passer les test: Sandra Ecochard, Maxime Breteau, et faire la formation théorique : Melissa Mathieu, Manfred Thiollier et Sebastien Urvoy. A suivre.

Enfin la question de la rémunération des juges : outre le problème d'éthique, le principal écueil reste financier : qui payera ?? Aucun financement fédéral n'étant prévu cela resterait à la charge de l'organisateur... Philippe rappelle qu'un juge coûte déjà environ 10€/reprise ! Peut être peut on envisager un défraiement plus conséquent (actuellement le CRE rembourse 0,40€/km alors que le tarif fédéral= 0,35€/km).

6 – Lice du CRE. Jean Claude Cesari devrait nous donner un devis pour la réparation. Christine et Emmanuelle émettent l'idée d'avoir plutôt des barrières de 2m au lieu de 4 : il faudrait alors couper les barrières et racheter des plots. Mais la remorque prévue à l'achat (budget 3000€ votée par le CA) serait alors plus petite donc plus maniable et moins chère. Voir aussi le site equidepot.com car les lices proposées sont faciles à monter, à transporter etc...

7- Pas de questions diverses.

La séance est levée à 23H